



**Honoré Ovono Obame**  
**Inspecteur pédagogique**  
**IPN – Français**



**Ingénierie Éducative Gabon**

**Téléphone : (+241) 076 28 37 77 / (+241) 066 84 85 60**

Mis en forme : Interligne : simple

Mis en forme : Interligne : simple

## Vingt ans d'étude d'un texte argumentatif dans le système éducatif gabonais : quel bilan ?

OVONO OBAME Honoré

Encadreur Pédagogique – IPN

Vingt ans d'existence peuvent représenter un âge susceptible d'amener à faire une analyse du chemin parcouru. Et surtout lorsqu'il est question du terrain scientifique, un bilan d'étape ~~peut être fait~~ est possible, pour voir si le chemin emprunté peut susciter des espoirs ou pas. A ce titre, notre propos va mesurer l'itinéraire de l'étude du texte argumentatif dans notre système éducatif.

C'est la note n° 000026/MEN/DGEP/DIPN/SRAES/DF du 22 décembre 2000 qui institue l'*Etude du texte argumentatif* comme exercice pédagogique en République gabonaise. Ce document officiel annonce à toute la communauté éducative le remplacement du « Résumé – discussion » par cette activité. En même temps, il en dresse la fiche technique, en dessinant ses grands traits, notamment en ce qui concerne le type et la coloration du texte de base, le type et le nombre de questions, puis le type et le genre que peut prendre le travail d'écriture. Ainsi, la session du baccalauréat 2001 sera une édition transitoire, avec la première apparition de ce sujet et la dernière de celui à remplacer. Enfin, il y aura quatre sujets au choix des candidats : le Résumé-discussion et l'Etude du texte argumentatif, pour le type I, et les deux autres types que sont le Commentaire composé et l'Essai littéraire. C'est à partir de la session 2002 que l'*Etude d'un texte argumentatif* sera, seul, désormais le sujet de type I. Dès lors, nous pouvons étudier le comportement de cet exercice vingt ans après son entrée dans les salles de classe.

Commenté [a2]: Peut-on dire qu'il y a eu, en 2001, trois types pour quatre choix ?

En fait, le croisement des variables sur la base desquelles nous avons mené nos enquêtes conduit à faire dans un premier temps cinq principales remarques :

- En vingt ans de présence au baccalauréat gabonais, l'*Etude d'un texte argumentatif* est traitée par les  $\frac{3}{4}$  des candidats, parfois plus ;
- Au baccalauréat, les statistiques montrent que les  $\frac{3}{4}$  de ceux qui le choisissent ont une sous-moyenne ; la plupart se situant en deçà de 05/20.
- Dans les salles de classe du 2<sup>nd</sup> cycle, lorsqu'un enseignant donne des sujets au choix, parmi lesquels l'*Etude du texte argumentatif*, la majorité

des élèves choisit ce sujet (plus de la moitié des établissements ayant servi d'échantillons l'attestent) ;

- Relativement au nombre de séances accordées à la rubrique d'enseignement « exercices du baccalauréat », les cahiers de textes révèlent que l'activité occupe plus de la moitié du temps, prenant parfois, dans certains établissements, les deux premiers trimestres, quand ce n'est pas toute l'année ; les autres exercices apparaissant comme des greffes. Seul un établissement de l'échantillon fait un juste équilibre (l'une des meilleures institutions du paysage pédagogique gabonais) ;
- Des entretiens organisés avec les enseignants, il ressort que dans de nombreux établissements, au sein des mêmes départements, les enseignants ne s'accordent pas sur la pratique de l'exercice ; certains enseignants allant même jusqu'à confondre la variance gabonaise avec celle française.

A partir de ces éléments, peut se dégager la conclusion provisoire selon laquelle il y a des problèmes dans la pratique de l'exercice, entraînant les contre-performances des élèves, au baccalauréat, notamment.

Pourtant, en décidant du remplacement d'une activité par une autre, on peut comprendre que le but poursuivi était l'amélioration des performances. Or, à ce jour, dans les salles de classe, les performances des élèves continuent à se situer en deçà des attentes. Au baccalauréat, la moyenne nationale ne s'est pas améliorée ; elle est toujours inférieure à 07/20, en dehors de la session 2008, où elle avait légèrement dépassé 09/20, pour des raisons que l'histoire retiendra (fuites massives). Donc, *l'Etude d'un texte argumentatif* ne satisfait pas les espoirs attendus.

Indiquons que toute recherche/action de ce type n'a de mérite que si elle analyse froidement le phénomène, en vue de permettre la résolution du problème, pour le bien de tous.

**Alors, posons-nous la question de savoir d'où peuvent émaner les problèmes rencontrés par l'exercice. Autrement dit, quelles peuvent être les causes de cette situation ?**

- Les archives de l'Institut Pédagogique National (IPN) nous ont amené à constater qu'il y a eu par le passé des séminaires de plusieurs jours, allant jusqu'à une semaine, réunissant des enseignants de Libreville et des représentants de l'intérieur du pays, pour réfléchir sur le Résumé-discussion, le Commentaire composé et l'Essai littéraire. A titre d'exemple, un séminaire sur le Commentaire composé avait tenu ses assises au Collège Notre Dame de Quaben en 1995. Ces rencontres ont toutes été assorties de la production de documents, distribués à l'échelle nationale, pour servir de guide.

Or, à ce jour, *l'Etude d'un texte argumentatif* n'en a pas encore bénéficié, vingt ans après, en dehors de quelques heures qui lui ont été consacrées par le Séminaires multidimensionnels de 2010.

- L'examen des copies, fait au niveau de la Direction Générale Examens et Concours (DGEC) sur quatre années consécutives, révèle de réels déficits terminologiques, se traduisant par des confusions au niveau de la réponse aux questions. Cela amené à conclure à la défaillance des démarches pédagogiques, ne clarifiant pas suffisamment les termes techniques de l'exercice (l'examen en a pour base).
- Les cahiers de textes examinés (dans cinq établissements par province, avec dix à Libreville), révèlent l'absence de pertinence des approches utilisées par de nombreux enseignants, ramassant de nombreuses notions au même moment, lorsqu'ils ne passent pas directement à la pratique (avant la terminale) ; alors qu'aucun soubassement n'est posé. Dans le même temps, de nombreux supports de cours sont peu adéquats, par leur longueur, leur intérêt, leurs enjeux, leur compréhension, lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes argumentatifs !
- Les interviews accordées aux élèves mettent en évidence une erreur grave de jugement, motivant leur choix de l'activité ; l'exercice rappelle l'Etude de texte du premier cycle. Alors que l'Etude d'un texte argumentatif est très technique, commandant des réactions suffisamment techniques.
- Les entretiens avec les enseignants amènent à la conclusion selon laquelle un bon nombre d'entre eux manquent d'outils, et que pour les sortants de l'Ecole Normale Supérieure (ENS), la formation n'insiste pas suffisamment sur l'exercice, pour permettre une meilleure appropriation de ses mécanismes.

Ainsi, se présente le tableau des possibles sources du mal qui entoure l'*Etude d'un texte argumentatif* dans notre système.

### **A partir de ce moment, quelles solutions peuvent être envisagées ?**

- ❖ Une démarche pédagogique en cinq articulations majeures :
  - Commencer par la présentation de la vision officielle et technique de l'activité, contenue dans la note circulaire de décembre 2000.
  - Examiner de façon progressive les notions clés de l'exercice, de façon presque parcellaire (proposition de fiches).
  - Travailler sur l'approche méthodologique inscrite, entre autres, dans le référentiel ; document que les enseignants doivent avoir.
  - Renforcer chez les élèves, de façon progressive, les compétences d'écriture, en faisant de la pratique raisonnée de la langue le ferment de l'exercice.

Commenté [a3]: ???

- Travailler sur la variété des types de travaux d'écriture ou d'écriture d'invention (argumentation, discours, lettre...).
- ❖ Au niveau institutionnel, la tenue d'une véritable rencontre autour de l'exercice aiderait à régler de nombreux problèmes sur sa pratique, en l'harmonisant.
- ❖ Au niveau individuel, l'enseignant doit demeurer un chercheur, en allant sur Internet, en s'ouvrant aux apports extérieurs, en cherchant à conceptualiser lui-même les éléments de l'exercice.

Malgré l'absence de support ayant un sceau institutionnel, certains enseignants ont conçu et publié des documents dignes d'intérêt. C'est notamment les cas de :

- Lakouétene Yalet de l'Institution Immaculée Conception (aujourd'hui à la retraite), qui a publié un ouvrage à ODEM sur l'exercice ;
- Jean Pierre Patrick Edzang du Lycée Technique National Omar Bongo, qui a publié un livre sur l'exercice ;
- Jean François Mombé Assoumou du département de français de l'Inspection Générale des Services (actuellement retraité), qui a élaboré un document sur la visée conceptuelle de l'exercice ;
- Hallnaut Mathieu Engouang de l'Institution Immaculée Conception, qui a publié un ouvrage à la Doxa sur l'exercice ;
- Honoré Ovono Obame (Institut Pédagogique National), en collaboration avec Agnès Bikeke (Lycée d'Application Nelson Mandéla) et Kane (Lycée Public de Sibang), qui ont publié un ouvrage collectif aux Editions Amaya sur l'activité.

Quoique la plupart de ces ouvrages aient été validés par la Commission d'Analyse et de Validation des Supports Pédagogiques de l'Institut Pédagogique National (IPN), leur portée aurait été davantage pesante s'ils **auraient** procédé d'une véritable rencontre.

Commenté [a4]: avaient ?

En somme, le bilan global de *l'Etude d'un texte argumentatif* dans le système éducatif gabonais révèle de réelles difficultés. En fait, l'introduction de cet exercice dans l'enseignement du français n'a pas permis d'améliorer les performances des élèves. Ce titre, de nombreuses causes ont été identifiées et des solutions proposées.